Description historique de la Médaille de St-George

Autor(en): **Palézieux, Maurice de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **1 (1882)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-170203

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

5) Friedrich III mit dem Titel Imperator, ohne Jahrzahl.
6) « « « « « «
zu Füssen der h. Jungfrau das kleine Wappen von Weinsberg.
Vide Taf. II Nr. 7.
7) « mit dem Weinsberg. Wappen und mit der Jahrzahl (seit 1491).
8) Maximilian, mit Titel Rex, Wappen v. Weinsberg und mit der Jahrzahl (seit 1493).
9) « mit Titel Rex, zu Füssen der h. Jungfrau das Wappen derer von Königstein-Münzenberg, mit der Jahrzahl (1505—1509).

ALB. SATTLER.

Description historique de la Médaille de St-George.

Comme de nos jours, beaucoup de personnes et principalement les officiers de cavalerie portent sur eux la médaille de St-George, usage qui doit nous être venu d'Autriche, je crois être agréable aux amateurs de cette médaille en leur faisant un résumé d'un article contenu dans l'ouvrage de *J. D. Köhler,* Historische Münz-Belustigung, Vol. XXI, pag. 105, publié en 1749.

Köhler cite d'abord l'opinion de *Götze,* pasteur, à Aschersleben, auteur d'un ouvrage sur les pièces servant d'amulettes. Il dit au sujet de la pièce dont nous nous occupons : « La vertu « que possède cette médaille consiste à préserver les cavaliers « qui la portent, des chutes de cheval ainsi que de toute blessure « provenant d'une arme à feu. Cette superstition se rattacherait « à un nommé de Liebenau, colonel saxon. Il portait sur lui « comme argent de réserve une médaille de St-George que deux « fois les balles vinrent heurter sans traverser.

« Description de la pièce.

« Droit. S. GEORGIVS EQVITUM PATRONVS * St-George à « cheval armé de toutes pièces portant un casque ouvert sur- « monté d'un grand panache, son pied éperonné se trouve dans « l'étrier. Il tient de la main gauche une lance avec laquelle il « transperce le cou d'un dragon placé aux pieds de son cheval. « Le cavalier marche de droite à gauche. Dans l'arrière plan à « gauche *) une femme est agenouillée et tend ses mains vers « le ciel.

---

* Il ne faut pas oublier qu'en numismatique, comme en héraldique, la *droite* d'une monnaie et d'un écusson, se trouve vis-à-vis de la gauche du spectateur.

« Revers. IN TEMPESTATE * SECVRITAS * Sur une mer « agitée par une grande tempête, une nacelle à voile dans laquelle « se trouve le Christ avec deux de ses disciples. »

« Le Christ nimbé dort à l'avant du bateau. »

« Un de ses disciples s'avance vers lui afin de le réveiller, « l'autre étend ses mains vers le ciel en signe de détresse. »

« Cette pièce était donc, il me semble, tout à fait appropriée « à un but de superstition, soit d'après le type, soit d'après les « légendes. »

Voyons maintenant l'opinion de J. D. Köhler qui réfute Götze, prétendant que ce n'est point la médaille de St-George qui est la pièce magique, mais le *Thaler de Mansfeld.* D'après lui, le Colonel de Liebenau portait sur lui le Thaler de Mansfeld et non la médaille de St-George, lorsque deux balles ont été arrêtées par cette pièce sans blesser le cavalier. De plus il prétend que la médaille de St-George a été frappée par Frédéric V, Comte Palatin, comme chef d'une union, faisant allusion au grand danger dans lequel se trouvait l'église réformée dans l'empire allemand. Cela serait prouvé par le bateau portant Jésus-Christ et ses disciples. Le prince électeur y aurait fait mettre l'image du chevalier de St-George étant chevalier de l'ordre de la Jarretière, titre qui lui avait été conféré par son beau-père, le roi Jacques I d'Angleterre et l'histoire raconte que St-George aurait sauvé de la mort une femme dans la persécution de l'empereur Dioclétien contre les chrétiens. Or ce prince aurait voulu montrer par là qu'il avait le courage et la force de protéger la religion réformée vivement attaquée alors. Köhler finit par dire qu'il ne peut pourtant pas garantir l'authenticité de ce qu'il vient d'avancer.

Voilà ce que disaient donc deux savants numismatistes il y a environ un siècle et demi. Je n'ai pu trouver jusqu'à présent aucun ouvrage plus récent qui se soit occupé de cette médaille. Etant actuellement une pièce très en vogue et même très-rare, je me permettrai de demander aux lecteurs de ces quelques lignes de vouloir bien me communiquer ce qu'ils savent et ce qu'ils pensent sur cette intéressante médaille du Chevalier de St-George.

Mon opinion est que cette médaille a été frappée à Kremnitz en Hongrie où il existe un atelier monétaire qui fonctionne depuis 1525.

Il reste à savoir si :

1° Cette pièce est bien celle à laquelle se rattachent tant de superstitions.

2° Si c'est Frédéric V, Comte Palatin qui l'a fait frapper.

3° A quelle époque elle a été frappée.

MAURICE DE PALÉZIEUX.

Réponses et observations.

1° Quant à l'efficacité des amulettes, constatons d'abord que les deux pièces en question se partagent la réputation, les honneurs et les vertus qui leur sont attribuées.

2° C'est un fait reconnu en Allemagne que les médailles de St-George ont été frappées à *Kremnitz.*

On les rencontre du diamètre du thaler, du demi thaler et du quart de thaler. Il y en a en or de la valeur d'un ducat, de deux, de cinq et même de dix ducats.

Ces pièces longtemps négligées sont revenus à la mode à l'époque de la guerre de la Prusse contre l'Autriche en 1866. Les écus de Mansfeld étaient alors surtout en faveur.

Ainsi donc Götze et Köhler avaient tous deux raison, mais le savant professeur d'histoire à l'Université ne pouvait supporter l'idée qu'un simple pasteur osât se prononcer dans une question de numismatique et d'histoire dont lui, Köhler, s'estimait être le juge suprême. Pour bien comprendre la mauvaise humeur du professeur ajoutons qu'à cette époque les pasteurs étaient peu estimés; c'était le siècle de *Voltaire* et des *Encyclopédistes.* *(Réd.)*

Numismatique vaudoise.

Le quart de franc vaudois de 1830 mentionné dans le catalogue de Mr E. de Jenner n'est décrit nulle part que je sache. Cet essai monétaire tiré de l'oubli au bout d'un demi siècle a le don de faire tressaillir la fibre numismatique des amateurs grâce à sa grande rareté.

Feu Mr Albert Roulier de Lausanne qui en possédait un exemplaire m'a raconté l'origine de cette pièce. Un conseiller, Mr Chappuis, eut l'idée de faire graver et frapper cette pièce à titre d'essai pour la soumettre à ses collègues.

Comme il aurait dû s'y attendre, connaissant ses chers compatriotes et collègues qu'il avait négligé de consulter préalable-